



ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE MARDI 21 JANVIER 2014

CRÉDITS DE CARBONE

Le Groupe TMX surveille l'évolution du marché

En 2006, la Bourse de Montréal avait créé le Marché climatique de Montréal, en collaboration avec le Chicago Climate Exchange

FRANÇOIS DESJARDINS

L'émergence d'un marché du carbone au Québec — et son intégration avec celui de la Californie — intéresse le Groupe TMX, qui n'exclut pas de faire un geste pour y jouer un rôle de place boursière.

Dans la foulée des enchères de crédits de carbone que le gouvernement du Québec a mises sur pied, le Groupe TMX, qui chapeaute les Bourses de Toronto et de Montréal, veut déterminer de quelle façon il peut proposer ses services.

«Je ne crois pas qu'il y ait un échéancier précis. Ça dépendra d'un certain nombre de facteurs», a dit un porte-parole du Groupe TMX, Shane Quinn. «Mais c'est assurément quelque chose que nous étudions.»

La Bourse de Montréal, spécialisée dans les produits dérivés que sont les options et les contrats à terme, s'est alliée au Chicago Climate Exchange (CCE) en 2006 pour créer le Marché climatique de Montréal. Les contrats à terme liés aux émissions de dioxyde de carbone ont cependant été retirés en 2011, car le cadre fédéral réglementaire n'avait pas encore été mis en place. (CCE appartient aujourd'hui à IntercontinentalExchange Group, qui possède la Bourse de New York et Euronext.)

L'état des lieux a changé. Après une première vente aux enchères au mois de décembre, lors de laquelle des crédits d'émissions pour 2013 et 2016 ont été vendus au prix plancher de 10,75\$ la tonne, une deuxième aura lieu au mois de mars pour les années 2014 et 2017.

Coordonné à Montréal?

Le porte-parole du Groupe TMX a dit que la participation pourrait s'articuler autour de contrats à terme ou d'un marché au comptant. De plus, cette implication pourrait être coordonnée à Montréal, a estimé M. Quinn.

L'établissement d'un prix sur les émissions de carbone découle d'un système de plafonnement dont le but est d'introduire la notion de coût dans l'équation et de réduire la production de gaz à effet de serre. Québec veut que le niveau des émissions en 2020 soit de 20% inférieur à celui de 1990.

Présentement, le marché est «institutionnel» et les échanges de crédits se font de gré à gré. «Il faudrait que les crédits de carbone soient considérés comme une classe d'actifs» pour que le marché soit démocratisé au grand public, dit le vice-président et directeur général de National Ecocredit, Yves Legault. Cette firme agit comme intermédiaire qui achète des crédits et les revend à des acheteurs intéressés.

«Ça pourrait être le Groupe TMX ou IntercontinentalExchange», a ajouté M. Legault qui voit un tel développement autour de 2015. «Mais je ne pense pas qu'il y ait de la place pour deux Bourses.»

Les enchères visent principalement les papiers, les sociétés pétrolières, le secteur pétrochimique et les alumineries. Le prix plancher lors de la deuxième vente sera de 11,39\$ la tonne. En 2015, le système de plafonnement touchera aussi le secteur du transport.

Bien que le Marché climatique de Montréal ait été créé officiellement en 2006, le lancement des activités a eu lieu deux ans plus tard lors d'une cérémonie mettant en vedette le président de la Bourse de Montréal, Luc Bertrand, et le premier ministre de l'époque, Jean Charest. Ce jour-là, deux transactions avaient eu lieu, une à 9,50\$ la tonne et une autre à 11\$.

M. Bertrand avait alors affirmé que cette «solution de marché» permettrait d'éduquer le secteur industriel canadien quant au «véritable prix d'une tonne d'émissions de carbone».

Le Chicago Climate Exchange était dirigé à l'époque par Richard Sandor, un pionnier du monde des contrats à terme que certains décrivent par ailleurs comme le père des crédits de carbone. Le CCE a cessé ses activités de plateforme de crédits en 2010.

Cet arrêt du CCE a coïncidé avec l'incapacité des élus américains de faire adopter une législation encadrant le marché du carbone dans un contexte marqué par la crise financière et une certaine opposition de l'industrie.

Le Devoir

RAPPORT DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Le marché de l'emploi s'atrophie dans l'indifférence des entreprises

Encaissant des profits records, les compagnies versent des dividendes aux actionnaires plutôt que d'investir dans leur développement

ÉRIC DESROSIER

La situation de l'emploi continue d'être au plus mal dans le monde, contrairement à celle des marchés boursiers, des profits des entreprises et même de celle, relativement décevante, de la croissance économique, déplore l'Organisation internationale du travail (OIT).

La modeste accélération de la reprise économique prédite dans les pays développés ne sera pas suffisante pour corriger les effets dévastateurs qu'ont eu sur l'emploi la Grande Récession et les politiques d'austérité par la suite, observe

l'OIT dans son rapport sur les Tendances mondiales de l'emploi 2014 dévoilé lundi. «Ce dont nous avons immédiatement besoin, c'est de repenser nos politiques. Nous devons accroître nos efforts pour accélérer la création d'emplois et soutenir les entreprises qui créent des emplois», a déclaré le directeur général de l'organisation, Guy Ryder.

Le monde comptait 170 millions de chômeurs avant que n'éclate la crise, rappelle cette organisation de l'ONU reposant sur la participation tripartite de représentants gouvernementaux, patronaux et syndicaux. Ils étaient 202 millions, l'an dernier, et ils dépasseront les

215 millions dans cinq ans si la tendance se maintient. On passerait ainsi à un taux de chômage mondial de 5,5% (5,8% dans les pays développés) en 2007 à 6% (8,6%) l'an dernier et encore 6% (7,9%) en 2018.

La situation est bien pire chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, dont le taux de chômage est passé d'une moyenne mondiale de 11,6% (12,5% dans les pays développés) en 2007 à 13,1% (18,3%) l'an dernier et qui devrait encore être à 13,2% (16%) dans cinq ans.

VOIR PAGE B 2 : EMPLOI



LOUISA GOULIAMAKI AGENCE FRANCE-PRESSE

Quand le taux de chômage atteint des niveaux indécents, comme en Grèce par exemple, faut-il s'étonner de voir les citoyens prendre la rue pour manifester leur désarroi et étaler leurs frustrations, au risque d'affronter la police, comme sur cette photo prise à Athènes? L'organisation du Forum économique de Davos et l'Organisation internationale du travail le disent toutes les deux: l'appauvrissement des citoyens menace la stabilité économique du monde. Pour sa part, Oxfam en appelle à un meilleur partage de la richesse, l'ONG constatant que la situation s'est détériorée depuis le début de la crise.

1 % de la population détient 50 % des richesses

Les inégalités économiques continuent de se creuser dans la plupart des pays, fait valoir Oxfam

Paris — Les inégalités économiques se sont amplifiées rapidement dans la plupart des pays depuis le début de la crise, a dénoncé lundi l'ONG Oxfam dans un rapport publié à la veille de l'ouverture du Forum économique mondial de Davos.

Ainsi, près de la moitié des richesses mondiales sont aujourd'hui détenues par 1% de la population, selon l'ONG, qui rappelle que les 85 personnes les plus riches possèdent autant que la moitié la plus pauvre de la population.

Ces 1% les plus riches ont augmenté leur part de revenu dans 24 des 26 pays pour lesquels des données sont disponibles entre 1980 et 2012. Ce sont près de sept personnes sur dix qui vivent dans un pays où l'inégalité économique a augmenté au cours des 30 dernières années, rapporte Oxfam. «Même si la crise a momentanément entamé la part des richesses mondiales détenues par les plus riches, ces derniers se sont depuis largement rattrapés», indique le rapport.

« Sans une véritable action pour réduire ces inégalités, les privilèges et les désavantages se transmettront de génération en génération »

Ainsi, les 1% les plus riches en Chine, au Portugal et aux États-Unis ont plus que doublé leur part de revenus depuis 1980. Même dans les pays réputés plus égalitaires comme la Suède et la Norvège, la part de revenus allant aux 1% les plus riches a augmenté de plus de 50%.

Pour Oxfam, le creusement de ces inégalités est

en grande partie dû à la déréglementation financière, aux systèmes fiscaux biaisés et aux règles facilitant l'évasion fiscale. L'organisation dénonce également les mesures d'austérité, les politiques défavorables aux femmes et la confiscation des recettes issues du pétrole et de l'extraction minière.

L'ONG fait par ailleurs le lien entre les inégalités économiques extrêmes et la confiscation du pouvoir politique par une riche élite, qui gouverne dès lors pour servir ses intérêts propres. «Sans une véritable action pour réduire ces inégalités, les privilèges et les désavantages se transmettront de génération en génération, comme sous l'Ancien régime. Nous vivrons alors dans un monde où l'égalité des chances ne sera plus qu'un mirage», conclut-elle.

Le Forum économique mondial, qui s'ouvre cette semaine, a identifié les disparités de revenus grandissantes comme un risque majeur pour les progrès humains.

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

GOLDCORP

Les actionnaires devraient rejeter l'offre, dit Osisko

La proposition ne reconnaît pas la «valeur stratégique» du gisement de Malartic, selon le président

JULIEN ARSENAULT

Parce qu'il la considère «*opportuniste*» et «*inadéquate*», le conseil d'administration de Corporation minière Osisko rejette l'offre non sollicitée de Goldcorp, estimée à 2,6 milliards, soumise le 14 janvier dernier.

En conférence téléphonique, lundi matin, le président et chef de la direction de la minière québécoise, Sean Roosen, a exhorté les actionnaires à ne pas déposer leurs actions d'Osisko en réponse à l'offre de Goldcorp. Le conseil d'administration d'Osisko dit également être en discussions avec des tiers afin de trouver des «*solutions stratégiques*» en ce qui a trait à l'offre du géant aurifère canadien de Vancouver. «*Déposer les actions d'Osisko en réponse à l'offre de Goldcorp avant que le conseil d'administration ait eu l'occasion d'explorer toutes les solutions de rechange pourrait empêcher une opération supé-*

rieure d'être présentée», a estimé M. Roosen.

Depuis que Goldcorp a soumis son offre non sollicitée, la semaine dernière, les actions d'Osisko se sont transigées bien au-delà de la contrepartie totale de 5,95 \$ par action qu'offre l'entreprise établie en Colombie-Britannique.

Plusieurs analystes du secteur minier ont par ailleurs suggéré que Goldcorp va devoir bonifier son offre si le producteur aurifère canadien désire mettre la main sur la minière québécoise.

Le principal gisement d'or d'Osisko est celui exploité à Malartic, en Abitibi-Témiscamingue. La production commerciale de ce gisement a commencé en mai 2011.

Valeur stratégique

Le conseil d'administration estime que l'offre de Goldcorp «*ne reconnaît pas la valeur stratégique*» du gisement de Malartic exploité par Osisko ainsi que celle des autres projets cana-



OSISKO

diens de la minière québécoise. «*Le moment de la présentation de l'offre de Goldcorp est opportuniste, ayant été fixé avant que Malartic amorce, selon nos attentes, les années qui seront les plus productives*», a souligné le président et chef de la direction d'Osisko.

Par ailleurs, M. Roosen a mis en garde les actionnaires d'Osisko en leur rappelant que Goldcorp avait récemment connu des problèmes avec certains de ses projets à l'étranger. La société de Vancouver avait notamment rencontré des problèmes d'approvisionnement en eau à sa mine de Penasquito, au Mexique, ce qui avait affecté négativement la production d'or. Goldcorp a également suspendu d'autres projets d'exploration à Cerro Negro, en Argentine.

«*Au cours des cinq dernières années, l'action de Goldcorp a chuté de 23 %*», a souligné M. Roosen. Les meilleurs jours de Goldcorp sont derrière elle alors que le meilleur est à venir pour Osisko.»

Goldcorp a déjà été l'un des plus importants actionnaires d'Osisko, mais avait vendu, en 2011, sa participation de 10,1 % dans la société québécoise pour un montant de 530 millions ou

13,75 \$ par action.

Depuis, le géant aurifère canadien dit avoir eu fréquemment des discussions avec Osisko, jusqu'à la fin de l'année dernière. «*En novembre 2008, en avril 2009 et en septembre 2009, Osisko a reçu des propositions hautement conditionnelles et sans engagement de la part de Goldcorp*», a rappelé M. Roosen.

Résultats financiers

Osisko a réagi à l'offre non sollicitée de Goldcorp en marge de la publication de ses résultats en ce qui a trait à la production aurifère de son gisement de Malartic pour le quatrième trimestre.

La société minière a indiqué avoir atteint un record en traitant plus de 4,9 millions de tonnes de minerai pour 137 321 onces d'or avec des charges décaissées estimées à 713 \$ l'once. À la même période en 2012, la production d'or avait été de 101 544 onces avec des charges décaissées de 833 \$ l'once.

Pour 2013, la production d'or s'est élevée à 475 277 onces à Malartic avec des charges décaissées de 760 \$ l'once, comparativement à 388 478 onces avec des charges décaissées de 849 \$ l'once en 2012.

Osisko s'attend à ce que son débit de traitement à Malartic continue de progresser vers la capacité nominale quotidienne de 55 000 tonnes.

Les liquidités de la minière québécoise ont augmenté. Au 31 décembre 2013, elles étaient estimées à 210,5 millions, par rapport à 155,5 millions en 2012. Quant à la dette de l'entreprise, elle était de 329,1 millions, comparativement à 350,3 millions en 2012.

À la Bourse de Toronto, le titre d'Osisko a clôturé à 6,47 \$, un cours inchangé par rapport à la fermeture de vendredi.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO					NEW YORK				
S&P TSX					S&P 500				
13 990,29 ▲ +102,08 +0,7%					fermé ▲ +0,00 +0,0%				
					NASDAQ ▲ +0,00 +0,0%				
					fermé ▲ +0,00 +0,0%				
					DOW JONES ▲ +0,00 +0,0%				
					fermé ▲ +0,00 +0,0%				
					PÉTROLE fermé +0,00 \$US +0,0 %				
					OR fermé +0,00 \$US +0,0 %				
					DOLLAR CANADIEN 91,32 +0,21 \$US +0,2 %				
					1\$US = 1,0951 67,31 +0,03 euros				
					1 EURO = 1,4850				
Titre	Symbole	Fermure	Variation (\$)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermure	Variation (\$)	Volume (000)

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	VOLUME (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	VOLUME (000)
LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO						SERVICES PUBLICS					
S&P TSX	SPTT	13990.29	102.08	0.74	103999	Fortis	FTS	30.59	0.36	1.19	360
S&P TX20	TX20	637.38	2.89	0.46	39082	TransAlta	TA	14.30	0.11	0.78	342
S&P TX60	TX60	805.15	6.53	0.82	61403	TECHNOLOGIE					
S&P TX60 Cap.	TX6C	890.33	7.22	0.82	61403	BlackBerry	BB	10.80	0.82	8.22	7700
Cons. de base	TTCS	307.46	0.77	0.25	1306	CGI	GIB.A	35.10	-0.32	-0.90	274
Cons. discrét.	TTCD	138.08	0.36	0.26	2608	TÉLÉCOMMUNICATIONS					
Énergie	TTEN	274.18	1.42	0.52	20406	BCE	BCE	47.01	0.45	0.97	668
Finance	TTF5	234.17	2.00	0.86	11378	Bell Aliant	BA	26.69	0.09	0.34	196
Aurifère	TTGD	180.92	3.11	1.75	31746	Rogers	RCL.B	47.75	0.35	0.74	1390
Santé	THHC	98.95	1.10	1.12	714	Telus	T	37.56	0.19	0.51	1654
Tech. de l'info	TTTK	37.54	0.52	1.40	8563	FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
Industrie	TTIN	164.81	0.87	0.53	16880	iShares DEX	XBB	30.40	-0.01	-0.03	37
Matériaux	TTMT	252.00	3.89	1.57	31305	iShares MSCI	XEM	24.62	-0.01	-0.04	22
Immobilier	TTRE	235.68	1.11	0.47	1669	iShares MSCI EMU	EZU	41.18	0.00	0.00	0
Télécoms	TTTS	119.95	0.81	0.68	4066	iShares S&P 500	XSP	21.09	0.00	0.00	93
Sev. collect.	TTUT	207.72	1.26	0.61	2158	iShares S&P/TSX	XIC	22.08	0.14	0.64	446
Métaux/minerals	TTMN	867.73	11.52	1.35	4814	LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
TSX CROISSANCE						BLACKBERRY LTD	BB	10.80	0.82	8.22	7700
TSX Venture	JX	979.77	3.43	0.35	58324	BARRICK GOLD CORP	ABX	21.56	0.95	4.61	4927
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE						OSISKO MINING CORP	OSK	6.47	0.00	0.00	2603
Alim. Couche-Tard	ATD.B	79.90	0.68	0.86	80	iShares S&P TSX 60	XIU	20.24	0.14	0.70	2500
Canadian-Tire	CTC.A	98.11	-0.14	-0.14	52	SUNCOR ENERGY INC	SU	37.54	0.16	0.43	2064
Cogeco	CCA	50.07	0.07	0.14	58	TALISMAN ENERGY	TLM	12.83	0.27	2.15	2019
Corus	CJR.B	24.85	-0.14	-0.56	54	DETOUR GOLD CORP	DGC	6.61	0.43	6.96	1687
Groupe TVA	TVA.B	9.00	0.11	1.24	1	TELUS CORP	T	37.56	0.19	0.51	1654
Jean Coutu	PJC.A	18.71	0.07	0.38	126	HB NYMEX NG BEAR	HND	5.03	0.04	0.80	1574
Loblav	L	44.48	0.03	0.07	224	AIR CANADA	AC.B	9.01	-0.06	-0.66	1555
Magna	MG	95.40	-1.06	-1.10	190	LES GAGNANTS EN %					
Metro	MRU	66.04	0.04	0.06	65	BLACKBERRY LTD	BB	10.80	0.82	8.22	7700
Quebecor	QBR.B	25.46	-0.02	-0.08	71	DETOUR GOLD CORP	DGC	6.61	0.43	6.96	1687
Rona	RON	13.03	-0.01	-0.08	25	ALLIED NEVADA GOLD	ANV	5.59	0.27	5.08	160
Saputo	SAP	52.55	0.00	0.00	138	BARRICK GOLD CORP	ABX	21.56	0.95	4.61	4927
Shaw	SJR.B	24.71	-0.07	-0.28	382	CHURCHILL CORP	CUQ	10.10	0.41	4.23	400
Shoppers Drug Mart	SC	59.37	-0.05	-0.08	111	AMAYA GAMING GROUP	AYA	7.66	0.29	3.93	101
Tim Hortons	THI	60.80	0.51	0.85	92	ATHABASCA OIL CORP	ATH	7.26	0.27	3.86	1463
Transat A.T.	TRZ.B	11.18	0.19	1.73	100	CAMECO CORP	CCO	24.97	0.87	3.61	808
Yellow Media	Y	22.89	0.13	0.57	20	ENERGY FUELS INC	EFR	7.69	0.24	3.22	182
ÉNERGIE						PAN AMERICAN SLVR	PAA	14.60	0.42	2.96	178
Cameco	CCO	24.97	0.87	3.61	808	LES PERDANTS EN %					
Canadian Natural	CNQ	35.64	-0.08	-0.22	861	ARGONAUT GOLD INC	AR	5.83	-0.30	-4.89	1443
Canadian Oil Sands	COS	20.41	0.13	0.64	343	HORIZONS BETA	HGD	16.20	-0.41	-2.47	132
Enbridge	ENB	46.46	-0.38	-0.81	626	DXH MEDIA LTD	DXH	5.28	-0.13	-2.40	132
EnCana	ECA	19.62	0.20	1.03	662	KELT EXPLORATIONS	KEL	10.56	-0.18	-1.68	421
Enerplus	ERF	20.35	0.33	1.65	179	AIR CANADA	ACA	8.98	-0.15	-1.64	124
Pengrowth Energy	PGF	7.18	0.01	0.14	731	NUVISTA ENERGY LTD	NVA	7.59	-0.12	-1.56	264
Pétrolière Impériale	IMO	46.30	0.31	0.67	1107	RAGING RIVER	RXR	7.13	-0.11	-1.52	658
Suncor Energy	SU	37.54	0.16	0.43	2064	HB S&P TSX 60 BEAR	HXD	6.02	-0.09	-1.47	342
Talisman Energy	TLM	12.83	0.27	2.15	2019	RMP ENERGY LTD	RMP	5.59	-0.08	-1.41	587
TransCanada	TRP	48.40	-0.21	-0.43	358	ELEMENT FINANCIAL	EFN	13.60	-0.18	-1.31	422
Valener	VNR	15.36	0.01	0.07	35	LES GAGNANTS EN \$					
FINANCIÈRES						DOLLARAMA INC	DOL	85.01	2.27	2.74	152
B. CIBC	CM	89.36	0.43	0.48	441	VALEANT	VRX	153.25	1.75	1.16	510
B. de Montréal	BMO	72.84	0.19	0.26	704	WEST FRASER TIMBER	WFT	58.29	1.13	1.98	298
B. Laurentienne	LB	47.00	0.56	1.21	56	BANK OF NOVA	BNS	64.88	1.02	1.60	1450
B. Nationale	NA	89.58	0.82	0.92	392	ROYAL BANK OF	RY	72.86	1.00	1.39	1465
B. Royale	RY	72.86	1.00	1.39	1465	BARRICK GOLD CORP	ABX	21.56	0.95	4.61	4927
B. Scotia	BNS	64.88	1.02	1.60	1450	CAMECO CORP	CCO	24.97	0.87	3.61	808
B. TD	TD	98.76	0.65	0.66	785	NATIONAL BANK of	NA	89.58	0.82	0.92	392
Brookfield Asset	BAM.A	41.86	0.30	0.72	197	BLACKBERRY LTD	BB	10.80	0.82	8.22	7700
Cominar Real	CUF.UN	18.38	0.05	0.27	144	SNC-LAVALIN GROUP	SNC	48.63	0.67	1.40	129
Corp. Fin. Power	PWF	35.86	0.22	0.62	171	LES PERDANTS EN \$					
Fin. Manuvie	MFC	22.04	0.13	0.59	1282	MAGNA INTL INC	MG	95.40	-1.06	-1.10	190
Fin. Sun Life	SLF	38.51	0.09	0.23	282	HORIZONS BETA	HGD	16.20	-0.41	-2.47	132
Great-West Lifeco	GWO	32.34	0.14	0.43	195	ENBRIDGE INC	ENB	46.46	-0.38	-0.81	626
Industrielle All.	IAG	46.14	0.04	0.09	52	CGI GROUP INC	GIB.A	35.10	-0.32	-0.90	274
Power Corporation	POW	31.91	0.31	0.98	1415	ARGONAUT GOLD INC	AR	5.83	-0.30	-4.89	1443
TMX	X	48.95	0.15	0.31	8	CHEMTRADE	CHE.UN	20.34	-0.22	-1.07	111
INDUSTRIELLES						TRANSCANADA	TRP	48.40	-0.21	-0.43	358
Air Canada	AC.B	9.01	-0.06	-0.66	1555	VERESIN INC	VSN	15.01	-0.19	-1.25	269
Bombardier	BDI.B	4.11	0.00	0.00	13543	NORTHLAND POWER	NPI	15.95	-0.19	-1.18	210
CAE	CAE	14.26	0.16	1.13	280	CAPITAL POWER CORP	CPX	21.76	-0.19	-0.87	125
Canadien Pacifique	CP	164.35	0.41	0.25	45	Consultez toutes les cotes boursières sur www.decisionplus.com					
Chemin de fer CN	CNR	59.11	0.53	0.90	295	INDICES QUÉBÉCOIS					
SNC-Lavalin	SNC	48.63	0.67	1.40	129	Indice	Fermature	var. pts	var. %		
Transcontinental	TCL.A	13.67	-0.09	-0.65	52	IQ30	1835,08	+11,44	+0,63		
TransForce	TFI	24.35	-0.02	-0.08	151	IQ120	1870,51	+10,40	+0,56		
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX											
Agrium	AGU	104.37	1.24	1.20	79						
Barrick Gold	ABX	21.56	0.95	4.61	4927						
Goldcorp	G	25.85	0.42	1.65	1214						
Kings Gold	K	5.30	0.07	1.34	1083						
Minero Agnico-Eagle	AEM	32.85	0.64	1.99	165						
Potash	POT	37.50	0.01	0.03	661						
Teck Resources	TCK.B	29.10	0.44	1.54	692						

ÉCONOMIE



GABRIEL BOUYS AGENCE FRANCE-PRESSE

Un appareil de la compagnie aérienne Ryanair est photographié à travers un arc-en-ciel. L'année 2013 a été favorable au tourisme mondial.

La crise n'est pas un frein au voyage

Le nombre de touristes a augmenté de 5 % en 2013 pour s'établir à 1,1 milliard

Madrid — Surtout attirés par l'Europe et l'Asie, les touristes voyageant à l'étranger ont été plus nombreux dans le monde en 2013, pour atteindre près de 1,1 milliard, soit une hausse de 5%, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Au total, 1,087 milliard de touristes se sont déplacés d'un pays à l'autre en 2013, soit 52 millions de plus que l'année précédente, selon les données publiées lundi par l'OMT. «Malgré les difficultés économiques, les résultats du tourisme international sont bien supérieurs aux attentes», affirme l'OMT dans un communiqué.

L'OMT se montre également optimiste, prévoyant une croissance de 4 à 4,5% du nombre de touristes cette année.

Enfoncée dans la crise, l'Europe a surpris en 2013 en attirant 5% de touristes de plus qu'en 2012, soit la plus forte croissance en valeur absolue (+29 millions) dans le monde, pour un total de 563 millions de visiteurs. «C'est un chiffre particulièrement notable compte tenu de la situation économique régionale mais aussi du fait qu'il part de deux années, 2011 et 2012, d'une solidité considérable», poursuit l'OMT.

La région Asie et Pacifique affiche la plus forte croissance relative, avec +6% de touristes voyageant d'un pays à l'autre (+14 millions), pour un total de 248 millions. Avec ses célèbres plages et trésors culturels, l'Asie du sud-est affiche la progression la plus vigoureuse (+10%) au sein de cette région.

L'Afrique a attiré 6% de touristes internationaux de plus en 2013 (+13 millions), établissant un «nouveau record de 56 millions» de visiteurs. L'OMT y voit le «reflet de la reprise en Afrique du Nord (+6%) et de la croissance soutenue enregistrée dans les destinations subsahariennes (+5%)».

La croissance a été plus molle dans la région Amérique (+4%). Ebranlé par la crise économique, le tourisme mondial avait vécu en 2009 «sa pire année depuis 60 ans», selon l'OMT, avec une chute de 3,8% des arrivées de touristes. Il a rebondi de 6,6% en 2010 puis progressé de 5% en 2011 et de 4% en 2012, franchissant alors le cap du milliard de visiteurs.

Agence France-Presse

WestJet annonce une expansion ontarienne de son service régional Encore

Calgary — WestJet Airlines a annoncé lundi que son service régional Encore prendrait son envol en Ontario pour l'été 2014. Le transporteur aérien a indiqué que cette expansion prendrait d'abord la forme de trajets entre les villes de Toronto et Thunder Bay, et entre Thunder Bay et Winnipeg. Le transporteur aérien accroît son service régional depuis juin dernier. La société a aussi l'intention d'offrir de nouveaux vols directs entre Toronto et Dublin à partir du 15 juin.

La Presse canadienne

Desjardins lance une nouvelle émission de 500 millions

Le Mouvement Desjardins revient avec une nouvelle émission de parts de capital. L'an dernier, l'émission atteignait 1,5 milliard. Cette année, la valeur émise se chiffre à 500 millions. Offertes exclusivement aux membres des caisses Desjardins du Québec, les parts de capital visent à soutenir la capitalisation des caisses et du Mouvement Desjardins. Elles ont une valeur nominale de 10\$ et le montant minimum de chaque souscription est de 100\$. Le taux d'intérêt est déterminé annuellement et ne peut excéder le plus élevé des taux suivants: a) le rendement annuel moyen des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans et b) 4,25%, a résumé l'institution.

Le Devoir

La croissance de la Chine a ralenti lors des trois derniers mois de 2013

Pékin — La croissance économique de la Chine a ralenti lors du dernier trimestre de 2013 et semble prête à ralentir davantage, accroissant la pression exercée sur les dirigeants chinois pour qu'ils favorisent une expansion alors qu'ils cherchent à mettre en place de sérieuses réformes. La deuxième économie en importance au monde a enregistré une croissance de 7,7 % au cours des trois derniers mois de l'année, comparative-ment à la même période il y a un an, en baisse par rapport à celle de 7,8 % du trimestre précédent, selon des données rendues publiques lundi. Il s'agit de sa plus faible performance depuis 1999. Ces données semblent masquer une détérioration plus sérieuse de la situation durant la période de trois mois terminée en décembre. La production manufacturière, les exportations et les investissements ont alors tous ralenti.

Associated Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-22-208550-130

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)

CRÉDIT FORD DU CANADA

LIMITÉE

Demanderesse

c.

LES CONSTRUCTIONS LECABEL INC.

et

ÉRIC HAMEL

Défendeurs

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

Avis est donné aux défendeurs que la demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal, une requête introductive d'instance ainsi qu'un bref de saisie avant jugement. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur et du bref de saisie avant jugement, affidavit et pièces ont été laissés à l'intention des défendeurs, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, province de Québec, Canada.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître au local 1.120 du palais de justice de Montréal dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 24 février 2014 à 9 h 00 en salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À MONTREAL, le 15 JAN. 2014
ANNIE OUELLETTE
Greffière adjointe
J.O. 0309

AVIS DE

CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Carole SCHMIDT, en son vivant domiciliée au 6885, rue Pierre-Gadoin, Montréal (Québec) H1M 2K7, et survenu le 30 septembre 2013, un inventaire des biens de la défunte a été fait par Denise TAILLON et Bruno SCHMIDT junior, liquidateurs, le 6 décembre 2013, devant Me Stéphane RENAUD, notaire, dont l'étude est située au 24, boulevard de la Concorde Est, Bureau 102, Laval (Québec) H7G 4X2, (450) 629-0314, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, sur rendez-vous, à l'étude de Me Stéphane RENAUD, notaire, sise à l'adresse ci-dessus décrite. Donné à Laval, ce 16 janvier 2014.
Stéphane RENAUD, notaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-22-208325-137

COUR DU QUÉBEC

- CHAMBRE CIVILE

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,

Partie demanderesse

c.

JEAN-FRANÇOIS DUFOUR,

Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Des copies de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse (art. 119 C.p.c.) et les pièces P-1 à P-6 ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1.120. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 7 mars 2014 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À MONTREAL, le 17 janvier 2014
ANNIE OUELLETTE
Greffière adjointe
J.O. 0309

AVIS DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM
D'UN MINEUR

Prenez avis que JULIANA ARAUJO LIMA en sa qualité de MÈRE dont l'adresse du domicile est le 400 RUE DE LA SAGITT-AIRE, VERDUN, QC, H3E 1Y9, CANADA présentera au Directeur de l'Etat Civil une demande pour changer le nom de: ALICIA LIMA ARSENAULT en celui de ALICIA LIMA ARSENAULT. Nom du demandeur: JULIANA ARAUJO LIMA. Avis rempli et signé à: VERDUN, le 14/01/2014

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL
No.: 550-22-014779-134
COUR DU QUÉBEC (chambre civile) IDEAL REVETEMENT COMPAGNIE LTEE
Partie demanderesse c. FABRICATION M.G. INC., Partie défenderesse
AVIS DE VENTE: Prenez avis que les biens de la partie défenderesse seront vendus en justice par huissier le 31 janvier 2014 à 10 h au 130, boul. Industriel à Boucherville, province de Québec. Les biens saisis sont ci-dessous énumérés: Une pileuse en

métal, une soudeuse, un compresseur, une scie à ruban et acc. et plusieurs autres biens. Conditions: argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de Michel Gaucher, huissier de justice en fidé- commis. Pour toute information Michel Gaucher, huissier de justice Tél.: 450-654-6511 entre 9 h00 et 16h00

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-22-207935-134

COUR DU QUÉBEC

- CHAMBRE CIVILE

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,

Partie demanderesse

c.

DANNY LORD,

Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Des copies de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse (art. 119 C.p.c.) et les pièces P-1 à P-6 ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1.120. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 7 mars 2014 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À MONTREAL, le 17 janvier 2014
ANNIE OUELLETTE
Greffière adjointe
J.O. 0309

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL
No.: 550-22-014779-134
COUR DU QUÉBEC (chambre civile) IDEAL REVETEMENT COMPAGNIE LTEE
Partie demanderesse c. ME-LISSA OUELLET
Partie défenderesse
AVIS DE VENTE: Prenez avis que les biens de la partie défenderesse seront vendus en justice par huissier le 31 janvier 2014 à 10 h au 130, boul. Industriel à Boucherville, province de Québec. Les biens saisis sont ci-dessous énumérés: Une pileuse en

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès, le vingt-huit septembre deux mille treize (28 septembre 2013), d'Esther Lamoureux, en son vivant domiciliée au 5955, avenue Wilder- ton, appartement 2K, Montréal (Québec) H2S 2V1, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, devant Me André Sauv, Notaire, au 13, rue Murray, Sherbrooke, Province de Québec, J1G 2K2, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me André Sauv, notaire, sise au 13, rue Murray, Sherbrooke, Province de Québec, J1G 2K2. Donné ce 16 septembre 2014
Signé Guy Lamoureux

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-22-208118-136

COUR DU QUÉBEC

- CHAMBRE CIVILE

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,

Partie demanderesse

c.

JUAN MARIA GUZMAN

ET

FRANÇOIS LEONEL PIERRE

Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse JUAN MARIA GUZMAN que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Des copies de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse (art. 119 C.p.c.) et l'avis de dénonciation des pièces ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1.120. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 7 mars 2014 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal

À MONTREAL, le 17 janvier 2014
ANNIE OUELLETTE
Greffière adjointe
J.O. 0309

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

Avis public
Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date le jeudi 30 janvier 2014, à 17 h

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville

275, rue Notre-Dame Est

(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 16 h et 17 h, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 21 janvier 2014

Le greffier de la Ville,

M^e Yves Saindon

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Date le lundi 27 janvier 2014, à 14 h

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville

275, rue Notre-Dame Est

(métro Champ-de-Mars)

Veuillez noter que la période de questions du public n'aura pas lieu au début de l'assemblée mais à 19 h. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant la reprise de la séance à 19 h.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 21 janvier 2014

Le greffier de la Ville,

M^e Yves Saindon

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
CAUSE NO.: 540-02-027282-145

COUR DU QUÉBEC

SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE

SCOTIA

Créancière

c.

MANUEL

HERNANDEZ-VASQUEZ

Débiteur

ASSIGNATION

AVIS est donné à MANUEL HERNANDEZ-VASQUEZ, par publication dans le journal LE DEVOIR, qu'un PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE, SOIT CELUI DE LA VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE et AFFIDAVIT au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne pour remédier aux défauts.

Laval, le 17 janvier 2014

C. RIEL PERRAULT

GREFFIER ADJOINT

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00

pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:

Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:

Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres public
Outremont
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec), H2V 4R2 pour :

Appel d'offres no : SP01/01-14

Catégorie : Services professionnels

Descriptif : Réaménagement de l'Avenue Laurier - Élaboration d'un concept d'aménagement

Date d'ouverture : Le 6 février 2014 à 14 h

Renseignement : Pour toute question, s'adresser à madame Sophie Laberge au slaberge@ville.montreal.qc.ca.

Documents :

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de l'arrondissement d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 21 janvier 2014.

M^e Marie-France Paquet
Directrice des services administratifs,
du greffe et des relations avec les citoyens
Secrétaire de l'arrondissement



LE MONDE



PHILIPPE DESMAZES AGENCE FRANCE-PRESSE

La conférence sur la Syrie aura lieu

L'ONU a retiré son invitation à l'Iran

New York — Moins de 24 heures après l'avoir invité, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a décidé lundi d'exclure l'Iran de la conférence de paix en Syrie qui s'ouvre mercredi en Suisse.

Selon son porte-parole, Martin Nesirky, M. Ban « a décidé que la réunion d'un jour à Montreux [en Suisse] aura lieu sans la participation de l'Iran ».

Il a justifié cette décision par le refus iranien de soutenir un gouvernement de transition en Syrie comme le prévoit le « communiqué de Genève » signé par les grandes puissances le 30 juin 2012.

« De hauts responsables iraniens avaient affirmé au secrétaire général que l'Iran comprendrait et soutenait la base des discussions et l'objectif de la conférence », c'est-à-dire « l'instauration d'un gouvernement de transition en Syrie ayant les pleins pouvoirs exécutifs », a expliqué M. Nesirky.

Mais le gouvernement ira-

nien, soutien sans faille du président Bachar al-Assad, avait ensuite affirmé lundi que sa participation à la conférence n'impliquait aucune condition. L'opposition syrienne avait alors menacé de ne pas participer à la conférence, dite de « Genève 2 ». Celle-ci s'ouvre mercredi à Montreux et se poursuivra à partir de vendredi à Genève, mais uniquement entre les délégations du pouvoir et de l'opposition.

Déclarations décevantes

Toujours selon son porte-parole, M. Ban, qui devait s'envoler lundi soir pour la Suisse, a été « profondément déçu par les déclarations publiques de l'Iran aujourd'hui qui ne correspondent pas du tout à l'engagement » pris par les responsables iraniens dans leurs contacts avec lui.

« Il continue d'exhorter l'Iran à se joindre au consensus international de soutien au commu-

niqué de Genève ». « Étant donné que [l'Iran] a choisi de rester en dehors de cet accord de fond, il a décidé que la réunion d'un jour à Montreux aura lieu sans la participation de l'Iran ».

Les États-Unis, le Royaume uni et la France avaient tous trois fait d'un soutien iranien au communiqué de Genève une condition sine qua non de sa présence à Montreux, où près de 40 pays sont conviés. Un responsable du département d'État s'exprimant anonymement avait même enjoint à l'ONU de « retirer » son invitation, annoncée à la presse par Ban Ki-moon lui-même dimanche soir.

De son côté, la Russie, autre fidèle allié de Damas, a toujours été favorable à la participation iranienne. Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov avait estimé lundi qu'exclure l'Iran serait « une erreur impardonnable ».

Agence France-Presse

Les rebelles proches d'al-Qaïda interdisent la musique

L'État islamique en Irak et au Levant (EIIL, lié à al-Qaïda), a interdit à la population de Raqa, dans le nord de la Syrie, de fumer ou d'écouter de la musique, quelques jours après avoir pris le contrôle de la ville. L'EIIL a décidé « d'interdire la vente de CD et de chaînes hi fi, et de diffuser de la musique dans les voitures, les bus, les magasins, et partout ailleurs », selon un communiqué signé du « gouverneur de Raqa ». Le groupe ajoute que les instruments de musique et le chant « détournent les gens de Dieu et du Coran ».

Agence France-Presse

Pour les Jeux de Sotchi, les islamistes promettent un « cadeau » à Poutine

Moscou — Des islamistes du Caucase russe ont menacé de commettre des attentats pendant les jeux Olympiques de Sotchi (7-23 février), dans une vidéo diffusée lundi qui relance les craintes après les attentats suicide meurtriers de décembre à Volgograd.

« En ce qui concerne les jeux Olympiques, nous avons préparé un cadeau pour toi et pour les touristes, afin de venger le sang des musulmans répandu dans le monde entier », affirment, en s'adressant au président Vladimir Poutine, deux hommes d'environ 25 ans, à visage découvert, présentés comme les auteurs des attentats suicide de Volgograd (sud de la Russie) qui ont fait 34 morts fin décembre. Diffusée par le site jihadiste *vdagestan.com*, cette vidéo non datée de 49 minutes, intitulée « appel de Suleiman et Abdurakhman avant l'opération à Volgograd », est présentée comme le message d'adieu des deux kamikazes présumés.

La vidéo montre des images des deux attentats de Volgograd, la préparation d'une bombe et la manière dont elle est attachée au bras d'un kamikaze et reliée à un détonateur dans la paume de sa main.

Les deux hommes appellent à « porter le jihad non seulement dans le Caucase mais aussi dans

les grandes villes de Russie » et assurent qu'un grand nombre de jeunes gens sont prêts à participer à des attentats suicide comme ceux de Volgograd perpétrés dans une gare et un trolleybus. *vdagestan.com* est le site des islamistes du Daguestan, l'une des républiques du Caucase russe les plus instables et les plus touchées par la rébellion islamiste armée.

Pour l'expert indépendant Andreï Soldatov, « il convient de prendre ces menaces au sérieux, d'autant que ces groupes ont montré avec les attentats de Volgograd qu'ils étaient en mesure d'opérer en dehors du Caucase du nord ».

Le chef de la rébellion islamiste du Caucase, Dokou Omarov, qui a revendiqué dans le passé plusieurs attentats meurtriers à Moscou et dans d'autres villes de Russie, avait appelé en juillet dernier à « empêcher par tous les moyens » la tenue des JO d'hiver.

Par ailleurs, d'influents élus du Congrès américain ont exprimé des inquiétudes dimanche sur le fait que la Russie ne partageait pas suffisamment les informations de son Renseignement sur les menaces potentielles pesant sur les athlètes aux prochains jeux Olympiques de Sotchi.

Agence France-Presse

Les affrontements se poursuivent en Ukraine

Kiev — Le président ukrainien, Viktor Ianoukovitch, a dénoncé lundi les manifestations en faveur de l'Union européenne à Kiev qui dégénèrent en « troubles massifs » et « menacent » l'Ukraine, où des milliers de manifestants bravaient à nouveau les forces de l'ordre, au lendemain de violents affrontements. Les échauffourées se poursuivaient lundi en fin d'après-midi, certains manifestants jetant de manière sporadique des pierres ou des cocktails Molotov sur les forces de l'ordre.

« Je comprends votre participation à des actions de protestation massives [...] mais quand les actions pacifiques dégénèrent en troubles massifs et sont accompagnées de violences et d'incendies criminels, cela menace non seulement les citoyens à Kiev, mais toute l'Ukraine »,

a déclaré le président Ianoukovitch dans un message aux Ukrainiens. Le parquet général a estimé que les émeutes constituaient « un crime contre l'État », appelant les manifestants à cesser les affrontements avec les forces de l'ordre. Au total, 31 personnes ont été interpellées pendant les troubles, a indiqué la police de Kiev.

Les protestataires ont en revanche reçu le soutien de l'opposante et ex-première ministre emprisonnée Ioulia Tymochenko, qui purge une peine de sept ans de prison pour abus de pouvoir. Les ministres européens des Affaires étrangères, réunis lundi à Bruxelles, ont condamné la violence et en ont attribué la responsabilité au pouvoir.

Agence France-Presse

ACTIVITÉS NUCLÉAIRES IRANIENNES

L'UE et les É.-U. lèvent des sanctions, pas le Canada

Téhéran — L'Iran a gelé lundi une partie de ses activités nucléaires pour six mois, en échange d'un assouplissement des sanctions européennes et américaines, aux termes de l'accord historique de Genève, première étape vers la négociation d'un compromis global.

À la mi-journée, l'Iran a stoppé l'enrichissement d'uranium à 20 % sur les sites de Natanz et Fordo, commencé à transformer son stock de 196 kg d'uranium à 20 %, et stoppé ses activités sur le réacteur à eau lourde d'Arak, sous la surveillance des inspecteurs de l'Agence interna-

tionale de l'énergie atomique (AIEA).

Ces mesures font partie du « plan d'action conjoint » conclu le 24 novembre à Genève entre Téhéran et le groupe 5+1 (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et qui doit durer six mois.

L'Union européenne a pour sa part annoncé avoir « suspendu certaines sanctions de l'UE contre l'Iran, avec l'entrée en vigueur » de l'accord. Le secrétaire d'État américain John Kerry a également approuvé la levée immédiate d'une partie des sanctions américaines, selon une porte-

parole du département d'État.

« Un premier pas important a été fait, mais davantage de travail est nécessaire pour répondre pleinement aux inquiétudes de la communauté internationale quant à la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien », a commenté la représentante de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton.

« Nous avons l'intention de démarrer les négociations sur une solution globale en février », a-t-elle ajouté, afin de mettre fin à dix années de bras de fer entre l'Iran et les grandes puissances. M^{me} Ashton rencontrera les représen-

tants des 5+1 mardi à Genève, « pour discuter du calendrier » des prochaines discussions. L'enrichissement d'uranium à un niveau élevé, effectué à l'aide de centrifugeuses, peut servir à la fabrication d'une bombe atomique, même si la République islamique a toujours nié vouloir se doter d'un arsenal nucléaire.

Le premier ministre canadien, Stephen Harper, a affirmé lundi que son pays maintiendrait ses sanctions contre Téhéran, malgré l'entrée en vigueur lundi de l'accord de Genève sur le nucléaire iranien.

Agence France-Presse

Attentat à la frontière syro-turque

Beyrouth — Au moins seize personnes, dont six rebelles, ont été tuées et vingt blessées lundi dans un double attentat à la voiture piégée au poste-frontière de Bab al-Hawa entre la Syrie et la Turquie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Le poste-frontière est contrôlé par des groupes rebelles.

Agence France-Presse

Attaque contre une base en Afghanistan

Kandahar — Une attaque menée par des kamikazes et des hommes armés contre une base de l'OTAN dans le sud de l'Afghanistan a tué un soldat étranger lundi, a annoncé la coalition. Les neuf assaillants

ont tous été abattus durant l'attaque, qui visait une base de la coalition internationale dans le district de Zhari, dans la province de Kandahar, ont indiqué des responsables de l'OTAN.

Associated Press

Un émissaire américain à Pyongyang

Washington — Les États-Unis sont prêts à envoyer un émissaire à Pyongyang pour ramener un Américain emprisonné en Corée du Nord, qui est apparu lundi devant des journalistes pour obtenir sa libération, a-t-on appris auprès d'un responsable américain. Kenneth Bae a été condamné à quinze ans d'internement pour avoir tenté de « renverser » le régime nord-coréen, a déclaré un responsable américain sous couvert de l'anonymat.

Agence France-Presse

CENTRAFRIQUE

Une présidente pour sortir le pays de la crise

Bangui — Le parlement centrafricain a élu lundi à la présidence une femme — première dans l'histoire troublée de la Centrafrique —, Catherine Samba Panza, qui a lancé un appel « vibrant » à déposer les armes et reçu un soutien international appuyé, militaire et financier.

Maire de la capitale Bangui depuis l'arrivée au pouvoir de la rébellion en 2013, 59 ans, décrite comme une battante et ayant une fine connaissance des arcanes politiques centrafricaines, elle a été élue au second tour de scrutin par le Conseil national de transition (CNT, Parlement provisoire). Elle succède à Michel Djotodia, contraint à la démission le 10 janvier pour son incapacité à

mettre fin aux tueries interreligieuses, après avoir renversé en mars dernier le régime de François Bozizé.

M^{me} Samba Panza — en tête au 1^{er} tour avec 8 candidats en lice — a recueilli 75 voix au 2^e tour, devant Désiré Kolingba, fils d'un ancien chef de l'État (53 voix).

« Je lance un appel vibrant à mes enfants anti-balaka [militiens chrétiens] qui m'écou- tent. Manifestez votre adhésion à ma nomination en donnant un signal fort de dépôt des armes », a-t-elle déclaré, ajoutant : « à mes enfants ex-Séléka [combattants musulmans] qui m'écou- tent aussi, déposez vos armes ».

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

	6	5	9		2		3	1
							2	
9			1					5
		9						
		1	4		8			
5					7	4		
		3		5	1		4	
	1	6	2			7		
			8		4			

Niveau de difficulté : MOYEN

2588

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

9	2	6	1	3	8	4	7	5
3	4	1	6	5	7	2	8	9
5	8	7	4	2	9	6	3	1
4	5	3	2	8	6	9	1	7
6	7	9	3	4	1	5	2	8
8	1	2	9	7	5	3	6	4
1	6	5	7	9	2	8	4	3
7	9	4	8	6	3	1	5	2
2	3	8	5	1	4	7	9	6

2587

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LES SPORTS

INTERNATIONAUX DE TENNIS D'AUSTRALIE

Nouvel exploit d'Eugenie Bouchard

Melbourne — La Québécoise Eugenie Bouchard, tête de série n° 30, a réussi un fantastique exploit en accédant aux demi-finales des Internationaux d'Australie, à seulement 19 ans, grâce à sa victoire sur la Serbe Ana Ivanovic (n° 14) en trois sets 5-7, 7-5, 6-2, mardi à Melbourne.

Elle devient la première Canadienne de l'histoire à atteindre les demi-finales à Melbourne, et également la première Canadienne en demi-finale d'un tournoi du grand chelem depuis 1984 (Carling Bassett-Seguso à l'US Open).

Malgré son inexpérience, Bouchard n'a eu aucun complexe face à la Serbe, finaliste à Melbourne en 2008, qui avait

éliminé au tour précédent l'Américaine Serena Williams, n° 1 mondiale, laquelle souffrait du dos.

Ivanovic, qui espérait atteindre sa première demi-finale en grand chelem depuis sa victoire à Roland-Garros en 2008, au lendemain de laquelle elle était devenue n° 1 mondiale, a elle-même éprouvé des ennuis physiques dans ce match.

Après avoir remporté le premier set, elle a commencé à se plaindre régulièrement de la cuisse gauche. Elle a même demandé un temps mort médical au milieu du deuxième set.

La Québécoise en a profité pour recoller au score. Elle a ensuite nettement pris le dessus dans le troisième set, sans

paniquer une seule seconde à l'instant de conclure.

« *Ca a été un match dur. Elle a très bien joué par moments et je ne pouvais rien faire, mais j'ai continué à m'accrocher* », a-t-elle expliqué. « *J'ai essayé de jouer agressif, et j'ai vraiment passé la vitesse supérieure ensuite.* »

Championne junior à Wimbledon en 2012, Bouchard a effectué la transition avec le circuit senior à une rapidité étonnante. Cet Open d'Australie est seulement le quatrième tournoi du grand chelem auquel elle prend part.

En demi-finale, elle affrontera la Chinoise Li Na, finaliste en 2011 et 2013, qui avait auparavant éliminé avec une facilité déconcertante l'Italienne Flavia Pen-

netta (no 28) en deux sets 6-2, 6-2.

Lors du tirage au sort des Internationaux de tennis d'Australie, ce n'est pas Roger Federer qui faisait figure d'aspirant à un 18^e titre majeur. On regardait plutôt en direction de Serena Williams, mais celle-ci a été éliminée dès le quatrième tour à Melbourne.

Par ailleurs, Roger Federer n'a maintenant besoin que de trois autres victoires pour obtenir un 18^e titre majeur. Après sa convaincante prestation qui lui a permis de vaincre Jo-Wilfried Tsonga au compte de 6-3, 7-5 et 6-4 lundi, il semble clair qu'il est prêt à relever ce défi.

Agence France-Presse et La Presse canadienne

C'EST DU SPORT !

Point de gel



JEAN DION

Il arrive épisodiquement que le merveilleux monde du sport™ induise une douce euphorie qui n'est pas sans rappeler les effets proactifs de certains végétaux aux propriétés hallucinatoires dans un contexte mental.

Aussi, dès la conclusion des joutes de dimanche dans la Ligue nationale de football, des esprits enfumés n'ont-ils pas tardé à souligner à grands traits que le Super Bowl XLVIII disputé le 2 février prochain mettra aux prises les Broncos de Denver et les Seahawks de Seattle, deux équipes issues des deux seuls États américains à avoir récemment légalisé l'usage de marijuana à des fins récréatives, ce qui ne peut vraiment pas relever du hasard. D'autant moins que, pour la première fois de l'histoire, le match ultime sera présenté dans une ville nordique dans un stade dépourvu de toit, le MetLife Stadium sis à East Rutherford au New Jersey, ce qui signifie que tout le monde sera gelé raide. Nouvelle preuve que toute est dans toute si l'on entretenait encore le moindre doute à ce sujet. On notera d'ailleurs que le sport de sofa et la mari ont également en commun d'inciter à manger comme un cochon.

Le Pot Bowl, donc (bien qu'en vertu de la convention collective liant la NFL à ses joueurs, ceux-ci sont interdits de consommation). La meilleure attaque de la ligue contre la meilleure défense. Et, bien sûr, le crucial décompte des occurrences où Peyton Manning hurlera « *Omaha* ».

Ça commencé lors du match contre les Chargers de San Diego l'autre dimanche. Des observateurs chevronnés ont noté que Manning, le quart-arrière étoile des Broncos, avait

lancé 44 fois le mot « *Omaha* » en distribuant ses signaux à la ligne de mêlée. Mille conjectures ont été faites sur la signification exacte de cette directive — changement de patron de jeu, détermination du moment où le ballon sera mis en jeu, rien du tout, etc. —, alors que Manning a eu une explication lumineuse lorsqu'on lui a posé la question.

« *Je sais que plusieurs personnes se le demandent, a-t-il dit. Omaha peut désigner un jeu au sol, mais ce pourrait aussi être une passe ou une feinte de course en fonction de quelques éléments : le vent, de quel côté du terrain nous nous dirigeons, à quel quart nous sommes et quel uniforme nous portons. Cela varie donc, vraiment, de jeu en jeu. Voilà la réponse à votre question.* » Bref, ainsi que le recommandait Lénine, creuse toujours, vieille taupe.

Si l'énigme demeure entourée de mystère, les bonnes gens de la principale ville du Nebraska ont quand même pris bonne note : que voilà de la publicité gratuite inespérée. L'équivalent de 10 millions de dollars, a calculé la Chambre de commerce du Grand Omaha. Pour remercier Manning, la Chambre et cinq entreprises membres ont donc résolu de verser 800\$ à la fondation du joueur qui vient en aide aux enfants défavorisés chaque fois qu'il prononcerait « *Omaha* » pendant la rencontre de dimanche contre la Nouvelle-Angleterre. Il l'a fait à 31 reprises, pour un total de près de 25 000\$.

Le président de la Chambre David Brown a dit s'attendre à ce qu'un nombre plus grand d'entreprises se joignent à la danse à l'occasion du Super Bowl.

Et puis et puis, de concert avec Tourisme Nebraska, le zoo Henry Doorly d'Omaha a poussé la reconnaissance jusqu'à nommer l'un de ses bébés pingouins Peyton. Manning aura ainsi une bonne raison de se rendre à Omaha, et lui qui traîne une réputation d'inefficacité par temps froid pourra profiter des conseils d'un expert...

SKI ACROBATIQUE

Une délégation historique pour le Canada

Le champion olympique en titre Alexandre Bilodeau est le chef de file d'une équipe canadienne de ski acrobatique historique en vue des Jeux d'hiver de Sotchi qui se dérouleront du 7 au 23 février.

Historique puisque parmi les 20 athlètes qui représenteront le pays en bosses, sauts, demi-lune et slopestyle, trois sœurs — Maxime, Chloé et Justine Dufour-Lapointe — seront de la même compétition, en bosses, lors de la même édition des Jeux olympiques. Il s'agit non seulement d'une première canadienne, mais d'une première mondiale, selon le président du Comité olympique canadien Marcel Aubut.

« *Nous en sommes très fières, a déclaré Justine, la cadette des trois sœurs, qui vivra ses premiers Jeux. Nous aimerions bien retrouver toutes les trois sur le podium.* »

« *C'est un rêve qui se réalise, mais ce n'est pas mon rêve. C'est important de le dire, a ajouté Johanne Dufour, la maman du trio. On a toujours dit aux filles : "Nous sommes*



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Les sœurs Maxime, Chloé et Justine Dufour-Lapointe

derrière vous et on va tout faire pour vous aider", mais ce sont elles qui ont réalisé leur rêve. »

Maxime est la dernière à avoir obtenu sa place. L'ainée des Dufour-Lapointe n'a jamais douté qu'elle rejoindrait Justine et Chloé — qui participera pour la deuxième fois aux JO — afin de vivre son baptême olympique. « *Honnêtement,*

jamais. Depuis le mois de mai, c'était mon objectif, c'était clair. J'avais tout planifié la saison : voyages, entraînements, courses. Je savais exactement à quoi m'attendre et j'ai vraiment mis toute la gomme à l'entraînement. Quand est venu le temps de courser cette saison, j'étais prête et j'avais hâte. Toute mon attention n'a été mise que sur

une chose : mon ski. Je suis vraiment restée fidèle à mon plan, car je savais que ça fonctionnerait pour moi. »

Moins de pression

Bilodeau, médaillé d'or en bosses à Vancouver, compte apprécier davantage les Jeux de Sotchi, où il s'imposera une moins grande pression.

Celui qui a déjà annoncé que la présente saison serait sa dernière a ressenti un léger pincement au cœur au moment de revêtir le manteau officiel pour la dernière fois en tant qu'athlète.

A Sotchi, Bilodeau sera accompagné de deux « *gentlemen* » en Mikaël Kingsbury, vainqueur du dernier Globe de cristal sur le circuit de la Coupe du monde, et Marc-Antoine Gagnon, qui vivront tous deux leurs premiers Jeux. « *C'est sûr que je m'en vais là-bas en mission mais, en même temps, je veux apprécier le moment* », a déclaré Kingsbury, principale menace au trône de Bilodeau.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

100 • 199

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299

IMMOBILIER COMMERCIAL

200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399

MARCHANDISES

400 • 499

OFFRES D'EMPLOI

500 • 599

PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699

VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS

Master Card

VISA

410 BUREAUX

410 BUREAUX

410 BUREAUX

OFFRE D'EMPLOI

COMMIS DE BUREAU

Libre de penser

POSTE SURNUMÉRAIRE « SUR APPEL »

Le Devoir est présentement à la recherche d'une personne polyvalente pouvant être disponible sur appel pour travailler au sein de son service à la clientèle.

Exigences :

- À l'aise avec différents systèmes informatiques.
- Débrouillarde et autonome
- Excellent français

Rémunération :
Selon les normes de la convention collective des employés de bureau.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Claudette Béliveau, à l'adresse courriel : clbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514-985-3330 avant le 27 janvier 2014. Prière de ne pas téléphoner. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes d'équité en emploi.

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

AU COEUR DU MILE-END

Condo h-duplex, lumineux, rénové, 2 ch. +1, terr., boiserie d'origine, pl. bois et céramique. 479 000 \$

M. Lavoie 514-891-3585

Ctrr immo., Royal LePage Altitude

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PLATEAU

St-Joseph/coïn Cartier

4 1/2, 2 c.c., cuisine rénovée, lav-séch, eau chaude, chauffé. Libre. 995\$ 514 598-5872

www.locationduplateau.com

VILLERAY

St-Denis, près métro Jean-Talon, 4 1/2 rénové, cuisine dernier cri, entrées lav./séc./lav-vaiss., non-fumeur, libre. 800\$. 514 342-4918

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

MAISON AU BORD DE L'EAU

à louer à Contrecoeur. RDC ouvert sur le fleuve et ses bateaux. 2 CAC à l'étage. Grand s.s. Libre à partir du 1er mai. Bail à long terme possible. Pas de chien. 1250\$ par mois. 514-894-3915

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV

Champ-de-Mars

Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08

Tl équipé, très ensoleillé. Sur jardin

Semi/mois 514 272-1803

PROVENCE

Vallée du Rhône

Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.

www.bonnevisite.ca/nyons

mariehalarie@gmail.com

301

ŒUVRES D'ART

MAGNIFIQUE DIPTYQUE SCULPTURAL DE KATHRYN LIPKE (1988) À VENDRE

Dimensions: 150 x 100 cm et 115 x 105 cm. Médium: papier fait main. Exige un grand espace.

Photo et prix sur demande au dcstlo@gmail.com

307

LIVRES ET DISQUES

'Librairie Bonheur d'Occasion'

achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142

1317, av. du Mont-Royal Est

506

ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com

Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.

1-888-374-5777

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU LÉNT ?

Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile.

514 573-7039 Julien

301

ŒUVRES D'ART

Photo et prix sur demande au dcstlo@gmail.com

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION LEBLOND et Fils

Si vous pouvez l'imaginer, nous pouvons le réaliser !

www.renovationleblond.com

514 377-5355

575

DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD

Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.

info@bretonsavard.com

514 254-1447

598

SERVICES DIVERS

COUTURIÈRE D'EXPERIENCE A DOMICILE.

Retouche et réparation de tout genre sur vos vêtements. Ex. : bords de tout genre. Agrandissement et rétrécissement, changer les fermoirs, repasser des trous, changer des boutons. Confection de panneau de rideau simple et coussins. Travail propre et soigné et je peux (au besoin) me déplacer dans la région de Longueuil et environs. Il me fera un plaisir de vous servir ! Sur rendez-vous

(514) 568-0069

JOELLE THERIAUT

598

SERVICES DIVERS

MAGOG

Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.

www.auxjardinschampetres.com

700

ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700

ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

598

SERVICES DIVERS

MAGOG

Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.

www.auxjardinschampetres.com

700

ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700

ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

Aide aux devoirs gratuite partout au Québec!

primaire ET secondaire

514 527-3726

1 888 776-4455

www.alloprof.qc.ca

AVIS DE DÉCÈS

Communiquez avec Le Mémoriel pour publier :

• Avis de décès • Faire-part

• Remerciements • Condoléances

• Anniversaires • Hommage

• In memoriam

Le Mémoriel

1855, rue Du Havre, bureau 107

Montréal, Qc, H2K 2X4

Tél: 514 525-1149

Télé: 514 525-7999

necrologie@lememoriel.com

CONSTRUIRE ENSEMBLE

un monde différent

Pour nous appuyer :

www.alternatives.ca • 514.982.6606

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

CULTURE

Juste pour rire et la francophonie, prise 2

FRANÇOIS LÉVESQUE

Du 1^{er} février au 7 mars, la deuxième tournée du Gala Juste pour rire des Rendez-vous de la Francophonie sillonnera le Canada afin de déridier les communautés francophones. Initiative de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures en collaboration avec Juste pour rire, l'événement servira en outre de vitrine à plus d'une douzaine de jeunes humoristes issus de tous les horizons.

«*Ça faisait longtemps qu'on voulait faire quelque chose au niveau de l'humour, car l'humour, c'est très fédérateur. Mais ça ne fonctionnait pas. Puis on a décidé de consulter les gens de Juste pour rire, qui possèdent l'expertise en la matière*», explique Guy Matte, directeur général de la Fondation dialogue qui chapeaute les Rendez-vous de la Francophonie, qui en est à sa 16^e édition.

Une fois la commande passée, on s'appliqua à sélectionner les humoristes. «*On a dû effectuer un important travail de recherche afin d'assurer le plus de diversité possible. Il s'agit pour la majorité d'humoristes de la relève. L'aspect le plus important était de réunir des numéros qui résonneraient partout, qui soient universels*», précise François Simard, qui dirige l'équipe de Juste pour rire Management-Services-Conseils. À noter que, dans chaque ville visitée, des humoristes du cru se greffent à un noyau dur. Ceux-ci représentent peu ou prou 25% du spectacle, dont le but ultime est de faire rayonner la langue française.

«*Ce qu'on a pu observer lors de la première édition, note encore François Simard, c'est l'attrait multigénérationnel de l'humour. Dans certaines communautés, les jeunes ne parlent presque plus le français, mais avec ce show-là, tout à coup, on réussit à les intéresser.*» À cet égard, la tournée du Gala Juste pour rire des Rendez-vous de la Francophonie nourrit également des velléités pédagogiques, comme le souligne Guy Matte. «*Au Manitoba, par exemple, on fait du développement avec les jeunes en humour au moyen d'ateliers. Par la suite, on les place en première partie de spectacles locaux.*» Une version condensée de l'Ecole nationale de l'humour, en somme.

Pour Gilbert Rozon, cette association tombe sous le sens. «*Ça correspond à des valeurs personnelles, note Gilbert Rozon. J'ai grandi auprès d'un père qui aimait rire et, à l'école, mes meilleurs professeurs ont été ceux qui passaient leur matière avec un clin d'œil. Pour moi, l'humour, l'esprit, ça permet de passer des messages et d'ouvrir l'esprit des gens [...]. Dans ce cas-ci, on a une belle occasion de stimuler la francophonie dans le reste du Canada. Je pense qu'il y a quelque chose d'excitant pour les humoristes de se promener comme ça et de porter le fait français. On devrait peut-être songer à tenter l'expérience en France. Y a plus un seul spectacle qui porte un titre français là-bas*», lance-t-il, mi-figue, mi-raisin.

De six l'an passé, le nombre d'arrêts passera à treize cette année. Maître de cérémonie lors de l'édition inaugurale, l'humoriste Jérémy Demay remplira alors que défilèrent sur scène les Mélanie Couture, Dorothy Rhau, Mike Ward, Guillaume Wagner, JC Surette, etc.

Le Devoir

Les députés algériens votent la loi sur l'audiovisuel privé

Alger — La nouvelle loi sur l'audiovisuel algérien, qui permet pour la première fois la création de chaînes de télévision privées, a été adoptée lundi par le Parlement, malgré de vives critiques de l'opposition. Ce texte de loi met fin au monopole du secteur public sur l'audiovisuel, en vigueur depuis l'indépendance du pays en 1962. Le parti présidentiel, le Front de libération nationale, le Rassemblement national pour la démocratie et le Parti des Travailleurs ont voté pour.

Agence France-Presse

THÉÂTRE

Toutes ces femmes en elle

LE CARROUSEL

*Texte : Jennifer Tremblay.**Mise en scène : Patrice Dubois.**Au Théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 8 février.*

MARIE LABRECQUE

On ne se lasse pas de constater, encore et encore, combien la scène est le royaume de Sylvie Drapeau. Seule mais habitée de multiples voix, la comédienne rayonne sur celle du Théâtre d'Aujourd'hui. Elle y déploie un jeu à la fois solaire et terrien, au ton souvent assez direct, donnant vie avec un art subtil à la grand-mère décédée comme aux enfants candides de la narratrice.

Alors qu'elle semblait très contrôlée, délibérément retenue en 2010 dans *La liste*, pièce dont *Le carrousel* découle, un certain abandon semble imprégner son interprétation cette fois. Mais la maîtrise est toujours là. Centrées sur une même protagoniste, les deux pièces, il faut le dire, mettent en avant des univers de tonalités très différentes. Kaléidoscope virevoltant de souvenirs et d'émotions, la nouvelle création de Jennifer Tremblay m'apparaît ainsi comme un objet moins formellement rigoureux et original, mais plus chaleureux que son œuvre précédente.

Une dimension intensifiée par la mise en scène. Patrice Dubois, qui dirige cette partition impressionniste de façon lisible, semble avoir voulu donner une assise concrète, simple, au texte. Notamment par la musique. Le musicien Jasmin Cloutier se camoufle ainsi derrière les rideaux de dentelle. Dans l'ensemble, le spectacle possède une esthétique contrastée, où quelques accessoires naturalistes cohabitent avec une scénographie et des éclairages plus éthérés.

«*Me reste-t-il quelque chose qui ne serait qu'à moi ?*», s'interroge la narratrice du *Carrousel*. Comme individu, on est aussi fait de ceux qui nous précèdent. Confrontée à la mort immi-



VALÉRIE REMISE

Seule mais habitée de multiples voix, la comédienne rayonne sur la scène du Théâtre d'Aujourd'hui.

nente de sa mère, la narratrice (innommée) exhume des souvenirs tirés de sa vie ainsi que de celle de ses aïeules. Elle interpelle une grand-mère qui enferma sa propre fille dans un pensionnat pour la protéger d'un danger potentiel.

La protagoniste pourra-t-elle se libérer de l'emprise des démons familiaux, d'une peur atavique léguée de génération en génération tel un héritage matrilinéaire, où le passé de l'une semble être le devenir de l'autre? Cette mère courage décide au contraire de pousser ses fils adorés vers l'amour et la liberté.

*Collaboratrice
Le Devoir*

Quatre saisons sur les berges du Saint-Laurent

Accessibilité universelle, développement durable et bien-être seront au cœur de l'ADN de la future plage de l'Est. La Ville de Montréal a en effet retenu la proposition des firmes Ruccolo + Faubert Architectes & Ni conception architecture de paysage, qui, entre jeux, promenades et activités sportives, s'articule autour d'une large promenade intégrée au paysage. S'y déploiera aussi un immense jeu d'eau d'une surface de plus de 200 m² qui, le froid venu, se convertira en patinoire. Un budget de trois millions de dollars a été réservé pour les travaux de cet important chantier dont la livraison est prévue pour 2016. MAQUETTE RUCCOLO + FAUBERT ARCHITECTES & NI CONCEPTION ARCHITECTURE DE PAYSAGE

CANAUx	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La Facture	Unité 9		Mémoires vives		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Entrée principale	0h05 Alors on jase!	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Faites-moi confiance	Les Gags	Destinées		O' / Mensonge légitime		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M	0h05 SELENA (1996)
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Le code Chastelay	Ma vie après le sport	National Geographic / L'histoire ne tient qu'à un cheveu		The Bridge		Deux hommes en or		Les francs-tireurs		Voir
V	Tic Tac Show / Alex Perron	Un souper presque parfait	Taxi payant	Rire et délire	CSI: Miami / Dangereuse Collaboration		NCIS: Los Angeles / L'él		En mode Salvail	22h50 Séduction	23h20 Infopublicité	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie			Grands reportages Partie 1 de 2	Le Téléjournal		Charbonneau	Le National	Le National	RDI économie		[24/60
TV5	17h50 Champi...	Journal FR			Après les camps, la vie...	La différence		Beautés du monde	TV5 le journal	TV5 le journal	23h40 LE REPENTI		
D	C'est incroyable!				Extrême Limite	Voyage au bout de l'enfer		Transports	Le convoi de l'extrême		Ax Men		
VIE	Coupons	Propriétaire			Maigrir ou mourir Partie 1 de 2	Suis-je normal? / Caerphilly		Décore ta vie	Design V.I.P.	Géranes d'estrade	Coupons		
MP	Top musique		Buzz		M. Net	16 ans et enceinte			Modèle Australienne		Snooki		Cliptoman
MX	Les ex du rock	Histoire style	C't'un clip	Dolly Parton	Génération 80 / 1982	Les années / Boîtes à chansons		Cliptographie /	Enrique Iglesias	Génération 90 / 1992	Génération 70		
VRAK.TV	Vie de banlieue	Vie de banlieue	Big Bang	Dans le trouble	Grenade?	VRAK la vie		Les testeurs	MDR	Fan Club	Vie Tess Foster	Hors d'ondes	
TTF	Les Simpson	RegularShow	Finn et Jake	Johnny Test	La Retenue	Têtes-Claques		American Dad	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad	
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey	Sénateurs d'Ottawa	c. Capitals de Washington (D)	L'antichambre (D)		Sports 30	Sports 30	Ski télévision	Toute liberté	Jeux extrêmes	
HISTORIA	Nos ancêtres les extraterrestres		Plus grands que nature		Pawn Stars	Fous bolides		NCIS enquêtes spéciales / Alibi	Cash Cowboys / L'entrevue	Pawn Stars	Restauration	Planches pieds	
ARIV	Temps-Paix	Temps-Paix	Vous fêter?	Pérusse cité	Les grandes entrevues / Anne Dorval	Xpression		Girls (v.f.)		Lire	23h40 ARTV	La galère	
EXPLORA	L'Arabie, terre d'éternité	Océania			La vérité sur la douleur	Angkor, l'aventure du Baphuon		Secrets de fabrication		L'Afrique du Sud	Était humanité		
SÉRIES+	Bones / La fuite en avant	Rizzoli & Isles /	A feu et à cran		Vegas / Illégitime	Bones / Le fils de la marié		Blue Bloods Partie 1 de 2		Arctic Air	Sydney Fox		
ZTELE	Le sanctuaire	S'coucher	Comment. fait		L'entrepôt 13 / Evasion	Surnaturel / Le roi de l'évasion		Nikita / La main invisible		Trafiquants d'alcool / Hogzilla	Les stupéfiants		
C. SAVOIR	L'Amérique selon Sartre	Rouler, voler	Guillemin		Histoires d'immigrations	soirées des Grands		Quartier Latin	Génération Y	Show Business Histoire Algérie	Planète		
ÉVASION	L'aventurier alpin	Mordu de la pêche / France			Monstres d'eau douce	Mésaventures		Maitres de la survie / Sri Lanka		Rallye autour du monde	...de la pêche		
TFO	MiniTFO/Zoubi	WonderChoux	Flip	Indie tout prix	BRBR	Arrière-scène		CACHE (2005) avec Juliette Binoche, Daniel Auteuil.		La portée	Ruby TFO	Carte de visite	
Cinépop	17h30 CHANGE OF HABIT (V...		19h15 LES PORTES DU DESTIN	(1997) Gwyneth Paltrow.	SHOW BOAT (V.F.) (1951) Ava Gardner.	22h50 TANGUY		22h50 TANGUY		(2001) avec Sabine Azéma, André Dussollier.			
SEcran	17h20 REBELLE (2012)		18h55 LES PEE-WEE: L'HIVER		QUI A CHANGÉ MA VIE (2012)					23h15 INSAISSABLE (2013)			
Planète	Le festin de Noël				Patagonie Sauvage	As armée de l'air		Mères solos		Sacerdoce	Conver. art		
MATV	Libre-service		Montréalité		Le confident	Tout le monde tout lu!		Mémoire P	Libre-service				
CBC	17h00 News	Rick Mercer	George S.	Coronation St.	Rick Mercer	22 Minutes		Arctic Air	CBC News: The National	CBCNews	George S.	22 Minutes	
CTV (Mont.)	CTV News	eTalk	eTalk	The Big Bang	Agents of SHIELD / The Asset	The Goldbergs Trophy Wife		Person of Interest / Proteus	Person of Interest / Proteus	CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.	
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	NCIS: Los Angeles / Ascension	NCIS / Seek		Chicago Fire	Chicago Fire	News Final	E.T. Canada	The Test	
TVO	Wild Kratts	WordGirl/It	Memory		The Agenda With Steve Paikin	Redesign My Brain		22h05 Brain Doctors		23h10 The Agenda		TimeTeam	
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	Inside Edition	Agents of SHIELD / The Asset	The Goldbergs Trophy Wife		Killer Women / Warrior	ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live			
CBS	Channel 3 News		Evening News	Ent. Tonight	NCIS / Seek	NCIS: Los Angeles / Ascension		Person of Interest / Proteus	3 News	23h35 David Letterman			
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Biggest Loser / Tim Gunn	Ken Paves.		Chicago Fire	Newschannel 5	23h35 Tonight Show J. Leno			
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	Dads	Brooklyn 99		FOXNews	Family Guy				
PBS (33)	PBS NewsHour	WindowWild	Outdoor J.		American Experience	American Masters / Salinger			The Simpsons	Charlie Rose			
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		American Experience	American Masters / Salinger				Charlie Rose			
CTV (Com.)	CTV News		eTalk	The Big Bang	Agents of SHIELD / The Asset	The Goldbergs Trophy Wife		Person of Interest / Proteus	CTV National	CTV News	BBC News		
BRAVO	The Listener / Missing		Flashpoint / Run to Me		Blue Bloods / Pilot	Motive / Pushover		Missing / Deep Cover	The Listener / Missing		0h05 Daily Sh.		
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Gold Rush: The Dirt	Klondike / Part Two Partie 2 de 3			Dangerous Flights		Criminal Mind		
HISTORY	Hardcore Heroes		Appalachian Outlaws		Counting Cars Counting Cars	Pawn Stars		Pawn Stars UK / Wicked Harley	Hardcore Heroes		Pawn Stars		
SHOWCASE	NCIS / Masquerade		Lost Girl / The Ceremony		DEMONS FROM HER PAST (2007)	Alexandra Paul.		Devious Maids	Beauty and Beast / Ancestors		Hawaii Five-0		
TSN	SportsCentre		LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa		c. Capitals de Washington (D)	FIT Tennis - Omnium d'Australie (D)							
01/21	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

LE YOGA POUR LES SCEPTIQUES

Ce documentaire en deux parties (suite demain, même heure) de Carlos Ferrand, lui-même plutôt sceptique face à cette activité à la mode, ne les confondra peut-être pas tous, mais arrivera sans doute à en convaincre quelques-uns des mérites de cette gymnastique du corps et de l'esprit à la popularité toujours grandissante en Occident.

*Grands reportages : Planète yoga, RDI, 20 h***LE MYSTÈRE SALINGER**

Il a vécu reclus pendant près d'un demi-siècle, tapi dans sa solitude après l'immense succès de son *Attrape-cœur* célébré par des générations de jeunes lecteurs. Ce portrait riche mais pompeux rend hommage à ce personnage secret dont on ne connaît à ce jour qu'une toute petite partie de l'œuvre.

*American Master: Salinger, PBS, 21 h***LE POIDS DES APPARENCES**

Ceux qui souffrent d'obésité morbide doivent supporter quelque chose de beaucoup plus lourd que leur propre poids: celui des apparences... Ce documentaire québécois nous fait découvrir deux jeunes qui subissent les conséquences sociales de cette « condition » et qui ont décidé de prendre leur destin en main.

*Télé-réalité: La différence, TV5, 21 h**Amélie Gaudreau*

CULTURE

CLAUDIO ABBADO 1933-2014

Le phénix qui écoutait le silence

L'héritage du mythique chef italien est marqué par l'émulation et le partage

CHRISTOPHE HUSS

Chef inspiré et mentor éclairant, le chef d'orchestre Claudio Abbado est décédé lundi à Bologne, en Italie, à l'âge de 80 ans. Le successeur d'Herbert von Karajan au Philharmonique de Berlin, entre 1989 et 2002, laisse derrière lui un héritage qui, tel le phénix, est marqué par le renouveau.

En apprenant la mort du chef, j'ai ressorti un DVD du *Requiem* de Verdi, paru en 2002 chez EMI. Je n'avais jamais eu la force de revivre cette soirée télévisuelle du 27 janvier 2001, jour du centenaire de la mort de Verdi: l'apparition, au pupitre, d'un Claudio Abbado méconnaissable, au visage émacié. Dirigeait-il son propre *Requiem*? Non. Au contraire, ce *Requiem* était le début d'un renouveau, car Abbado venait de gagner une première bataille contre un cancer de l'estomac.

Cette fulgurante reconquête de la vie se matérialisa en musique un mois plus tard à Rome lors d'une intégrale des *Symphonies* de Beethoven filmée par la télévision italienne. Rien à voir avec les interprétations fatiguées, fixées au disque moins d'un an auparavant. Après, il ne fut plus jamais le même musicien.

Inoubliables furent ces 64 secondes pendant lesquelles Abbado, en 2004, à Rome, figea une salle entière après l'évanouissement de la dernière note de la 9^e *Symphonie* de Mahler. Il réédita le miracle de scruter ainsi le silence en 2010 à Lucerne, deux concerts préservés en DVD.

Restent de ces moments musicaux quintessentiels le regard sur la vie et la mort d'un phénix de la musique. Ses dernières apparitions filmées le montrent dans des œuvres de musique sacrée: la *Messe en mi bémol* de Schubert en juillet 2012 à Salzbourg, avec l'Orchestra Mozart, créé chez lui, à Bologne, et le *Requiem* de Mozart, en août 2012 à Lucerne.

C'est cette même ville suisse qui a vécu ses derniers instants musicaux à l'été 2013. L'un d'eux sera diffusé ce mardi soir sur Espace Musique. Le dernier concert eut lieu quelques jours plus tard, avec les deux plus grandes symphonies inachevées: la 8^e de Schubert et la 9^e de Bruckner, poignantes par les frictions de timbres et une ultime note qui semble lutter pour ne pas s'éteindre.

C'est sur cet inachèvement que tout s'achèvera, car Abbado était en train de perdre sa seconde bataille contre la maladie. Il annulera une tournée prévue au Japon cet



Le chef Claudio Abbado conduisant son orchestre lors de l'ouverture du Festival de Lucerne, en Suisse, le 10 août 2007.

automne, puis une série de concerts en Europe.

Il y a dix jours, son Orchestra Mozart de Bologne, à court de moyens, annonçait une cessation temporaire de ses activités. Abbado y avait développé les projets Tamino, pour les enfants et les handicapés, et Papageno pour les prisonniers.

Les «enfants» d'Abbado

La communion est une constante dans la vie du chef. Il y a six semaines encore, Claudio Abbado annonçait qu'il reverserait son salaire de nouveau sénateur à l'école de musique de Fiesole, afin que l'Italie «*puisse regarder l'avenir avec davantage de confiance [...] en donnant de la valeur à la musique et en aidant les talents émergents*».

C'est cette même ouverture à la jeunesse qui fit de Claudio Abbado le premier chef, en 1978, de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, puis de l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler, qu'il fonda en 1986.

À l'Orchestre de chambre d'Europe, créé en 1981, tous ou presque sont des «enfants» de Claudio Abbado. Lors des stages estivaux, le chef et les jeunes musiciens alternaient allègrement répétitions et matchs de soccer.

Cette passion pour l'émulation et le partage se cristallisa après son départ du Philharmonique de Berlin en 2002. Plutôt que de voyager de par le monde, ce que sa santé ne lui permettait plus, Abbado s'était créé un port d'attache, Lucerne, où il réunissait une

fois par an les meilleurs musiciens européens. De cet Orchestre du Festival de Lucerne, il fit un ensemble fusionnel qui lui donnait tout.

Vienne, Milan, Berlin

C'est le 14 août 1965 que Claudio Abbado fait une entrée fulgurante dans la cour des grands chefs d'orchestre. Nous sommes à Salzbourg, et le chef italien dirige, à l'invitation d'Herbert von Karajan, le Philharmonique de Vienne dans une œuvre que l'on n'y a jamais entendu: la 2^e *Symphonie* de Mahler. Pourquoi la 2^e de Mahler? «*Parce que j'étais fou*», déclare rétrospectivement Abbado au mensuel *Musica* en 1980. Une folie très raisonnée, car en tant que vainqueur du concours de direction Mitropoulos à New York en 1963, Abbado a étudié cette symphonie avec Leonard Bernstein et la possède dans les moindres recoins.

En 1968, le chef de 35 ans est nommé à la tête de la Scala de Milan. Il y introduit des représentations pour étudiants et personnes à faibles revenus, se

produit dans des usines et y programme des œuvres fort éloignées du bel canto. Il quitte la Scala pour prendre la direction de l'Opéra de Vienne, entre 1986 et 1991. Son mandat symphonique, entre 1979 et 1986, est auprès du Symphonique de Londres, où il grave de remarquables disques Ravel. C'est à Boston que Deutsche Grammophon l'envoie enregistrer les *Nocturnes* de Debussy, l'œuvre, dont la marche du mouvement central, *Fêtes*, l'avait incité, à l'âge de sept ans, à devenir musicien.

Même si sa première — et dernière — soliste attitrée fut Martha Argerich, ses affinités musicales le rapprochèrent du pianiste Maurizio Pollini et du compositeur Luigi Nono, avec lesquels il partageait aussi les opinions politiques de gauche et la volonté d'ouvrir les oreilles à un nouveau répertoire. Abbado était homme de symboles: pour son retour (avorté) à la Scala de Milan, en 2010, il avait renoncé à son cachet contre la promesse de la municipalité de Milan de planter 90 000 arbres pour

améliorer la qualité de l'air. La discographie d'Abbado est impressionnante. Deutsche Grammophon, vient de rééditer Abbado, *The Symphony Edition*, un pavé de 41 CD, et Decca ses premières gravures des années 1966 à 1970.

Mais, outre quelques incontournables, tel l'absolu *Macbeth* de Verdi (DG) et la version de référence de *Carmen* de Bizet (DG), ce que l'histoire retiendra, ce sont ces douze ultimes années, comme un ca-deau du ciel, où un rescapé de la mort, le visage émacié et le regard parfois ailleurs, scrutait dans le plus infime détail les frontières entre silence et musique. Abbado forçait l'écoute, car, comme il le disait dans l'une de ses dernières entrevues, en juin 2013 au quotidien *Die Zeit*, «*il faut apprendre à écouter, car dans la vie comme dans la musique, l'écoute est plus importante que la parole*».

Le Devoir

Écouter › Deux extraits sonores spéciaux: les **premières notes enregistrées d'Abbado**, le 14 août 1965 à Salzbourg, et **les dernières**, le 23 août 2013 à Lucerne, sur [LeDevoir.com](#).

L'art contemporain à Artv

La chaîne culturelle Artv présentera à l'automne une télé-réalité bâtie autour de l'art contemporain québécois. L'émission *Artistes à l'œuvre* proposera sept émissions d'une heure, chacune documentant le cheminement créatif de six artistes de la relève appuyés par six mentors professionnels, dont David Altmejd et Isabelle Hayeur. Un jury évaluera ensuite la production. Le gagnant recevra une bourse de 10 000 \$. Le Musée d'art contemporain accueillera une exposition des œuvres des participants. Le tournage vient de s'amorcer. Le public peut suivre la production en direct à la galerie L'Arsenal, à Montréal. *Artistes à l'œuvre* sera en ondes l'automne prochain.

Le Devoir

Le semeur, de Julie Perron, sélectionné à la 64^e Berlinale

Le film *Le semeur*, écrit, produit et réalisé par Julie Perron (*Mai en décembre* (Godard en Abitibi), *Lucie de tous temps*, *Pierre Gauvin, un moine moderne*) sera présenté dans la section hors compétition Culinary Cinema le 12 février lors de la 64^e la Berlinale. C'est la deuxième fois qu'un film québécois est sélectionné dans cette section

consacrée aux œuvres en lien avec la nourriture et l'environnement. Pour cette première Internationale, la cinéaste Julie Perron ira à Berlin présenter son film. Tourné principalement à Kamouraska, et lancé en novembre dernier aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal, *Le semeur* propose une incursion dans l'univers de l'artiste-sémencier Patrice Fortier. Créateur de La société des Plantes, M. Fortier préserve des semences végétales rares ou oubliées. Son but: créer les variétés anciennes du futur, un travail de moine que la cinéaste a su rendre avec sensibilité et émotion. Distribué par Les Films du 3 mars, *Le semeur* prendra l'affiche au Québec au printemps.

Le Devoir



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Le réassureur Scor sera bientôt majoritaire

Le réassureur français Scor va prendre une participation majoritaire au capital des Presses universitaires de France (PUF), pour un montant non divulgué, a-t-il annoncé lundi à l'AFP, confirmant une information de LCI.

«*Qu'un grand groupe puisse aider une société à pouvoir, dans le domaine de l'édition — donc dans la production du savoir et la diffusion du savoir —, trouver un second souffle, ça fait partie aussi de notre mission*», a expliqué le p.-d.g. de Scor, Denis Kessler, interrogé par la chaîne de télévision.

Cet investissement, très éloigné des préoccupations financières habituelles du réassureur, se fera par l'entremise de Scor Global Investments, l'entité de gestion d'actifs du groupe, 5^e réassureur mondial. Le conseil de surveillance et le comité d'entreprise des PUF ont déjà donné leur aval à

cette transaction. Une lettre a été envoyée lundi aux actionnaires de l'éditeur pour leur annoncer l'opération.

«*Je me réjouis de cette opération qui remet à flot les finances de la maison pour s'adapter aux conditions actuelles du marché*», a déclaré à l'AFP Dominique Lecourt, président du conseil de surveillance des PUF, qui a piloté l'opération depuis juin, a-t-il précisé.

«*Cela va nous permettre de nous développer dans le numérique*», a expliqué le p.-d.g. de Scor, Denis Kessler, interrogé par la chaîne de télévision.

Éditeur notamment des mythiques «Que-sais-je?», la collection française la plus traduite au monde, les PUF, qui ont fêté leurs 90 ans en 2011, sont le premier éditeur universitaire de France.

Claudio Abbado en quelques dates

26 juin 1933: Naissance à Milan
1963: Vainqueur du concours Mitropoulos
1965: Débuts à Salzbourg à l'invitation de Karajan
1968: Direction musicale de La Scala de Milan
1978: Direction de l'Orchestre symphonique de Londres

1986: Direction musicale de l'Opéra de Vienne
1989: Succession d'Herbert von Karajan au Philharmonique de Berlin
2000: Cancer de l'estomac
2003: Formation de l'Orchestre du Festival de Lucerne
20 janvier 2014: Mort à Bologne

70% de billets vendus

LE CELLULAIRE D'UN HOMME MORT

De Sarah Ruhl
Traduction Fanny Britt
Mise en scène Geoffrey Gaguère

Avec Félix Beaulieu-Duchesneau, Patrick Goyette, Johanne Haberlin, Christiane Pasquier et Isabelle Roy

20 janvier au 14 février 2014
Théâtre La Licorne
4559 Papineau, Montréal
[theatrelalicornes.com](#) / 514-523-2246

AGORA DE LA DANSE

BILLETTERIE / 514 525.1500
840, RUE CHERRIER MONTRÉAL
[WWW.AGORADANSE.COM](#)

Le Carré des Lombes

DUOS POUR CORPS ET INSTRUMENTS une re(création)

22, 23, 24 janvier 20 h
25 janvier 16 h

«Le mouvement fluide se décoche dans l'espace comme autant de coups de pinceaux sur une toile vierge. Bravo pour cette œuvre dense, féminine et efficace.»
STÉPHANIE BRODY, La Presse, novembre 2003

«Le spectacle présenté hier soir (...) relève du génie. On aurait pris encore deux heures de cette œuvre originale et rafraîchissante.»
DAPHNÉ BÉDARD, Le Soleil, octobre 2004

CHORÉGRAPHE Danièle Desnoyers
CRÉATION ET DESIGN SONORE Nancy Tobin
INTERPRÈTES Karina Champoux, Clara Furey, Anne Thériault
ÉCLAIRAGES Marc Parent
COSTUMES Denis Lavoie

AGORA DE LA DANSE

BILLETTERIE / 514 525.1500
840, RUE CHERRIER MONTRÉAL
[WWW.AGORADANSE.COM](#)

KARINA CHAMPOUX / PHOTO LUC SENEÇAL